



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 15 mai 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Francine GERARD, Martine GIL, Marie LORENTE, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Sylvain HAGER, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN, Marie GARCIA-CORDIER, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Francis CASTAN, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jacques ROMERO, Thierry ROQUE.

### Délégués suppléants

Mme Béatrice TEROL représentant Mme Sylvie LERMET

M. Patrick BOURRAND FAVIER donne procuration à Mme Alice ARRAES  
M. Jean-Michel GUITTARD donne procuration à M. Sylvain HAGER  
Mme Marie GARCIA-CORDIER donne procuration à Mme Alba PALOMARES  
M. Alain JARLET donne procuration à Mme Martine GIL  
M. Jacques ROMERO donne procuration à M. François ANGLADE

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

### **117-2023 DM N°1- BUDGET DSP EAU 2023**

Suite aux travaux de nettoyage du réservoir AEP de Thézan les Béziers et l'inauguration de celui-ci, il y a lieu d'augmenter les crédits au chapitre 11 relatif aux charges de gestion courante,

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de valider les modifications suivantes à apporter à la DM n°1 du Budget DSP Eau potable

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	ntation de
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D - 611 Sous-traitance		1 000.00		
D - 022 Dépenses imprévues	1 000.00			
<b>TOTALFONCTIONNEMENT</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>		

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,**

**OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

**VALIDE** les décisions modificatives telles que listées ci-dessus à opérer sur le budget DSP Eau Potable 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
**LE PRESIDENT,**

